

Classe	Unités	ISIN	Date	VIN
C	Capitalisation ¹	BE6308368701	31/03/2025	2 164,47 €
C	Distribution ²	BE6308369717	31/03/2025	2 164,47 €

Il s'agit d'une communication publicitaire

DIERICKX LEYS FUND II GROWTH

Un compartiment de la sicav belge Dierickx Leys Fund II (OPC)
Société de gestion : Société belge Cadelam S.A

Rapport trimestriel sur base des données du 31 mars 2025

Description du compartiment

Morningstar rating^{TM3} ★★★★★

Morningstar note de durabilité^{TM4}



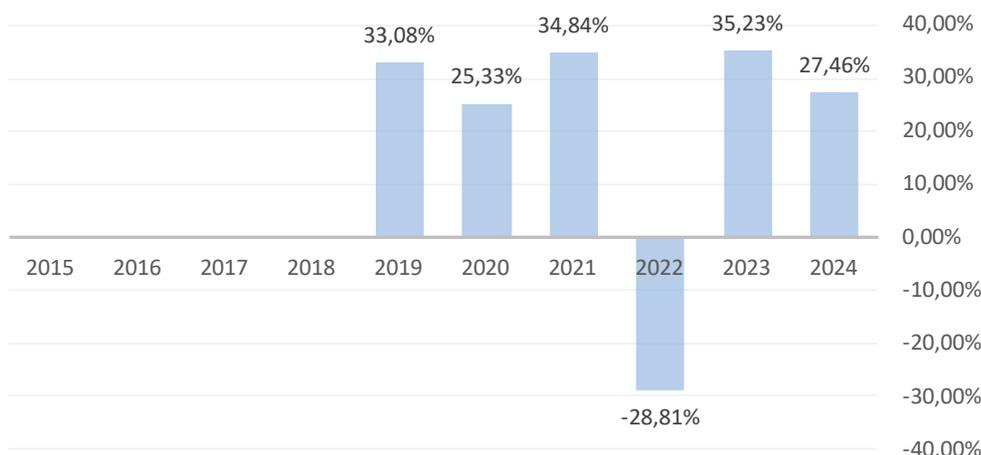
Le compartiment vise à proposer le meilleur résultat global possible en euros. Le compartiment investit principalement en actions, sans répartition géographique et sectorielle fixe. La majorité du portefeuille est constituée principalement d'actions d'entreprises qui génèrent une forte croissance des revenus. Les devises faibles sont évitées autant que possible. En outre, des investissements peuvent être effectués dans d'autres instruments : options, futures, OPC, obligations convertibles, espèces ou titres de créance. Le compartiment est géré activement. Le compartiment n'est pas géré par rapport à un benchmark.

Rendement au 31 mars 2025

Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

Performance historique par année calendrier

2024	27,46%
2023	35,23%
2022	-28,81%
2021	34,84%
2020	25,33%
2019	33,08%
2018	
2017	
2016	
2015	



Performances historiques jusqu'au 31 mars 2025

Depuis le 01/01/2024	-10,44%
3 ans	7,68%
5 ans	15,15%
10 ans	-
Depuis la création	12,78%

Les rendements historiques sur plus d'un an sont présentés sous forme de rendements actuariels et les rendements historiques sur moins d'un an sont présentés sous forme de rendements cumulés. Ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour des rendements futurs. Ils ne tiennent pas compte des frais et taxes à l'achat ou à la vente.

Source: Dierickx Leys Private Bank

Les ratios

Volatilité sur 3 ans

20,93%

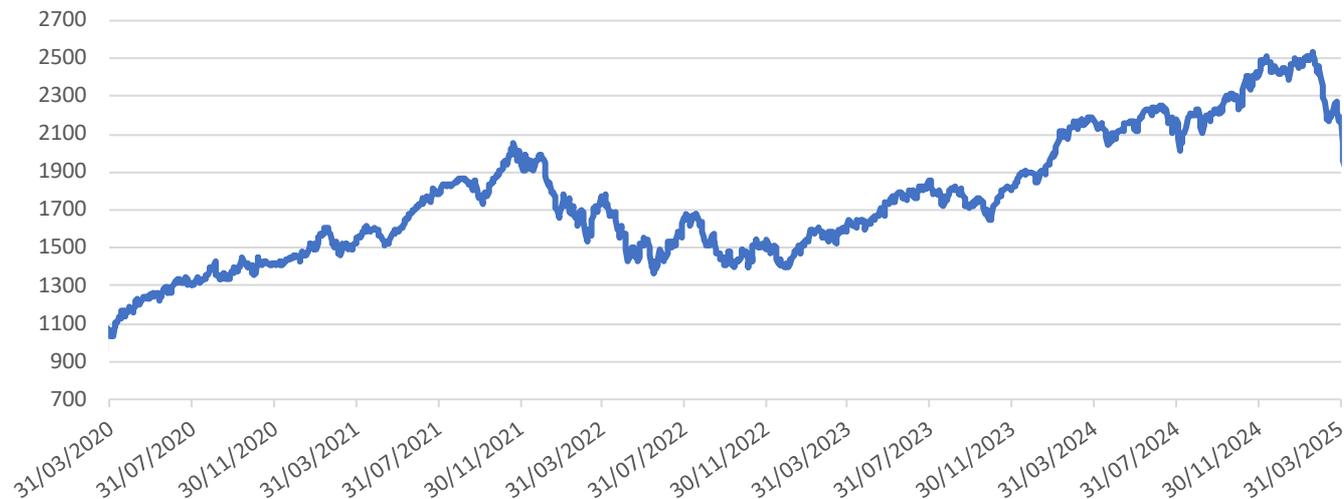
Définition: la mobilité du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque que court l'investisseur est important.

Ratio de Sharpe

0,33

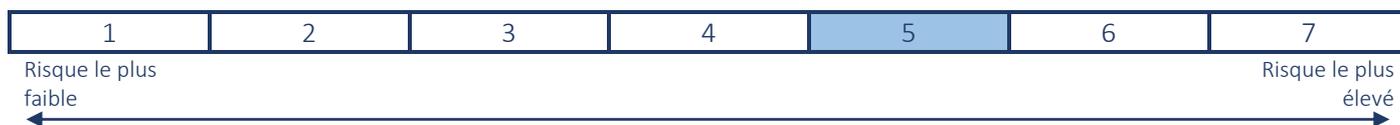
Définition: ce chiffre permet de comparer les résultats des fonds ou de compartiments de fonds. Plus le ratio est élevé, plus il est intéressant, à un certain risque pris, d'obtenir un rendement supplémentaire. Le ratio de Sharpe indique le rendement par rapport au rendement sans risque par unité de risque couru. Le rendement sans risque est le rendement qu'un investisseur pourrait attendre sur un investissement sans risque.

Evolution de la VIN de l'unité capitalisation 2020-2025



Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

Indicateur de risque: consultez également le « Informations essentielles pour les investisseurs »



⚠ L'indicateur de risque part du principe que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous vendez de manière anticipée et vous pouvez récupérer moins. L'indicateur de risque sommaire permet de connaître le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Cet indicateur signale la probabilité que les investisseurs perdent de l'argent sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement.

Nous avons classé ce produit dans la classe 5 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyen-élevé. Cela signifie que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées à un niveau moyen-élevé et que la probabilité que nous ne soyons pas en mesure de vous payer en raison d'un mauvais marché est élevé.

- **Risque de change:** Le compartiment est libellé en euros et peut investir une grande partie de son portefeuille en titres dans une autre devise que l'euro. Le risque de change est donc élevé.

Comme ce produit n'est pas protégé contre les performances futures du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne pouvons pas vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre mise.

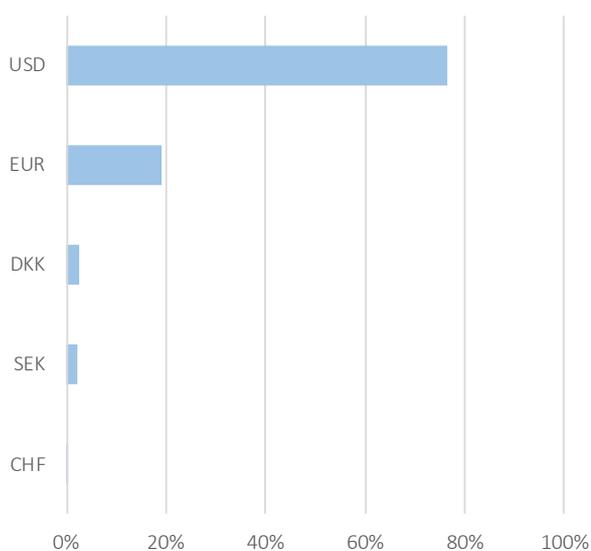
Autres données clés

Création	31 octobre 2018	Frais de sortie	0%
Échéance	aucune	Anti-dilution Levy ⁴	Oui
Catégorie	actions	Souscription/remboursement	tout jour ouvrable belge jusqu'à 16h
Frais d'entrée	maximum 1,5%	Publication des valeurs d'inventaire	De Tijd/l'Echo et dierickxleys.be
Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	1,7%		
Coûts de transaction	0.0%		
Souscription minimale	1 par unité		

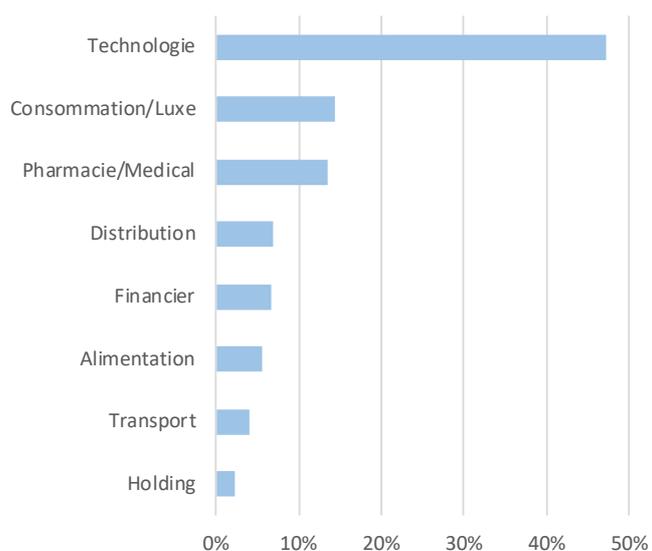
Taxes imposées et applicables à un investisseur moyen non professionnel, personne physique, résidant en Belgique

	Précompte mobilier	Taxe sur les opérations boursières
Parts de distribution	30% sur les dividendes versés	aucune
Parts de capitalisation	aucune, en raison de moins de 10% d'actifs portant intérêt	1,32% à la sortie (maximum 4.000 € par transaction)

Répartition des devises du portefeuille global



Répartition sectorielle du portefeuille d'actions



Général

Les marchés d'actions ont bien commencé l'année. Il est intéressant de noter que les marchés d'actions européens ont mieux démarré que les marchés d'actions américains.

La faible pondération des entreprises technologiques liées à l'IA a exceptionnellement joué en faveur de l'Europe. C'est la start-up chinoise DeepSeek, avec son modèle linguistique avancé du même nom concurrent de ChatGPT, qui a fait réfléchir les investisseurs en technologie. Pour une fraction des gigantesques budgets de R&D mis en œuvre par les acteurs technologiques américains, l'entreprise chinoise a réussi à développer un modèle d'IA très performant sans avoir recours aux GPU les plus performants, auxquels elle n'avait pas accès en raison des strictes restrictions commerciales imposées par les États-Unis. Par conséquent, la question se pose de savoir si les énormes budgets d'investissement des grandes entreprises technologiques peuvent être pleinement justifiés. Un retour à la réalité qui a plongé le secteur technologique dans une grande incertitude et lui a donc infligé un coup dur.

En outre, depuis son investiture le 20 janvier en tant que 47e président des États-Unis, nous sommes submergés par une avalanche de décrets présidentiels signés par Donald Trump pour entamer, selon ses propres termes, une reconstruction complète des États-Unis. Le dernier jour du mois, « The Donald » a également repris officiellement la guerre commerciale qu'il avait lancée lors de son premier mandat. Ainsi, au moins dans un premier temps, les voisins canadiens du nord et mexicains du sud se verront imposer des taxes douanières de 25%, tandis qu'une taxe supplémentaire de 10% s'ajoutera aux droits d'importation déjà existants sur les produits en provenance de Chine. Très vite, des mesures de rétorsion économique ont été annoncées.

L'incertitude entourant les droits de douane à l'importation a renforcé les craintes de stagflation aux États-Unis. Les marchés boursiers ont perdu tous les gains accumulés depuis l'élection de Donald Trump comme 47e président des États-Unis. Dans un contexte de forte incertitude, alimenté par les politiques provocatrices de Donald Trump, les investisseurs se sont clairement tournés vers les valeurs refuges. Par conséquent, le prix de l'or a atteint de nouveaux records, tandis que les rendements américains à 10 ans ont baissé d'environ 32 points de base pour atteindre environ 4,2%. Sur les marchés boursiers, les secteurs sensibles à la conjoncture ont cédé face aux secteurs plus défensifs.

Le sentiment des marchés boursiers est également resté morose en mars, principalement en raison de l'environnement géopolitique très incertain.

Comme il l'avait probablement souhaité, tous les regards sont restés tournés vers Donald Trump. Le président américain, très instable, a maintenu le niveau de menace économique à l'égard des partenaires commerciaux des États-Unis et a déclaré qu'il annoncerait une nouvelle salve d'augmentations tarifaires le 2 avril, jour qu'il a rebaptisé « Liberation Day ».

M. Trump souhaite réduire les principaux déficits commerciaux en appliquant des « reciprocal tariffs » (droits de douane réciproques). Il s'agit de prélèvements ciblés qui, du moins selon Trump, compensent différentes pratiques commerciales déloyales de gouvernements étrangers, telles que les droits de douane sur les produits américains ou les subventions publiques.

La Réserve fédérale est restée attentiste et a maintenu ses taux directeurs entre 4,25% et 4,50% en mars. Cependant, Powell et ses pairs ont prévenu que la croissance américaine pourrait être légèrement inférieure (1,7% au lieu de 2,1%) et que l'inflation de base se révélerait légèrement supérieure (2,8% au lieu de 2,5%) aux prévisions initiales. Il estime qu'il est possible de procéder à deux autres réductions des taux d'intérêt au cours de l'année.

La Banque centrale européenne (BCE) a de nouveau baissé ses taux directeurs de 25 points de base, mais a laissé entendre qu'elle pourrait faire une pause en avril. En effet, l'inflation dans la zone euro est tombée à 2,2%, ce qui est inférieur aux prévisions. En outre, l'Allemagne, financièrement conservatrice, a lancé un plan d'investissement substantiel de 500 milliards d'euros pour relancer l'économie allemande, d'une part, et pour fournir les investissements nécessaires en matière de défense, d'autre part. Les taux d'intérêt allemands à 10 ans ont augmenté de 30 points de base à la suite de cette nouvelle. Par ailleurs, l'Europe, sous la houlette d'Ursula von der Leyen, a également lancé un plan de défense de non moins de 800 milliards d'euros.

Transactions pour le premier trimestre de 2023

↑ Achats

NIHIL

↓ Ventes

NIHIL

Explication des transactions pour le premier trimestre de 2025

Ajouts au portefeuille:

nihil

Sorties du portefeuille:

nihil

Le compartiment a réalisé un rendement non annualisé de - 10,44% sur le premier trimestre.

<u>10 plus grandes positions d'actions</u>	<u>%</u>
NVIDIA CORP	5,65%
FORTINET	4,09%
FERRARI NV	3,93%
MICROSOFT	3,93%
APPLE COMPUTER	3,73%
AMAZON COM	3,70%
INTUITIVE SURGICAL	3,57%
TAIWAN SEMICONDUCTOR	3,41%
ADYEN NV	3,33%
MSCI	3,28%
% du totale du portefeuille d'actions	38,60%

Liquidités: 0,48% du portefeuille
Actions: 99,52% du portefeuille

Informations sur des aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Politique de durabilité

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne vise pas la réalisation d'un objectif environnemental ou social. Outre les paramètres financiers tels que le chiffre d'affaires, le bénéfice, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, des paramètres non financiers sont également pris en compte. Un score ESG est utilisé pour ces paramètres non financiers. Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

- Les entreprises ayant les meilleures notations en termes de risques ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
- Les entreprises ayant les moins bonnes notations en termes de risques ESG sont automatiquement exclues de l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.

• Les entreprises qui ne font partie ni des « Best in Class », ni des « Worst in Class » sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas.

Le manager ESG conduit alors une analyse ESG objective, indépendamment d'éventuelles caractéristiques financières favorables, en veillant à ce que chaque produit financier dont il faut délibérer bénéficie d'un traitement égal (en d'autres termes: rigoureux) sur le plan des risques ESG.

Outre l'exclusion, le score ESG fait partie intégrante de la procédure de décision d'investissement. Le score ESG intègre des thèmes et des risques environnementaux et/ou sociaux comme le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection et la sécurité des données, et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'un risque est prise en compte. Vous trouverez plus d'informations sur la politique de durabilité ESG sur le site <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>.

La décision d'investir dans le compartiment doit tenir compte des caractéristiques ou des objectifs de ce compartiment.

¹ Les parts de capitalisation n'allouent aucun dividende. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti).

² Les parts de distribution allouent chaque année un dividende, pour autant toutefois que les résultats du compartiment le permettent.

³ Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses de placement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative du rendement historique d'un fonds d'investissement en tenant compte du risque et des coûts réglés. Il ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé sur base d'une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et sont comparés à des fonds d'investissement similaires. En fonction de leur score ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% des scores les plus élevés obtiennent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% moyens 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les 10% moins performants une étoile. Le score est calculé mensuellement en fonction du rendement historique sur trois ans et ne tient pas compte de l'avenir.

⁴ Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar Sustainability Rating permet aux investisseurs d'évaluer les investissements en matière de durabilité sur la base des trois facteurs suivants : Environmental (environnement), Social (politique sociale) et Governance (bonne gouvernance d'entreprise). Le score exprimé en globes sur une échelle de 1 à 5 donne directement aux investisseurs un aperçu du degré de durabilité d'un portefeuille de fonds. Les fonds d'investissement sont classés par catégorie, comparés à des fonds d'investissement similaires sur la base de leur score de durabilité et obtiennent un à cinq globes. Dans chaque catégorie, les 10% les mieux notés obtiennent 5 globes, les 22,5% suivants obtiennent 4 globes, les 35% du milieu obtiennent 3 globes, les 22,5% suivants obtiennent 2 globes et les 10% les moins bien notés obtiennent un globe. L'attribution de cette échelle de notation au compartiment ne signifie pas que le compartiment répond à vos propres objectifs de durabilité.

⁵ L'« anti-dilution levy » est un mécanisme permettant aux différents compartiments de la sicav de compenser les coûts de transaction résultant de souscriptions et de rachats importants par des investisseurs entrants et sortants. Grâce à ce mécanisme, les investisseurs existants ne doivent plus prendre en charge indirectement les coûts de transaction, car ces coûts peuvent être répercutés directement aux investisseurs entrants et sortants. Le mécanisme n'est appliqué que lorsqu'un seuil déterminé est atteint. Le conseil d'administration de la sicav fixe un seuil comme événement déclencheur pour les souscriptions ou rachats nets. Ce seuil est déterminé par compartiment et exprimé en pourcentage du total des actifs nets du compartiment en question. Dès que le seuil est dépassé, le « Liquidity Pricing Comité » de la sicav doit prendre la décision explicite d'imputer les frais nets de transaction aux investisseurs entrants et sortants. La décision porte à la fois sur le montant du coût supplémentaire et sur l'application ou non du mécanisme lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le coût supplémentaire est calculé sur la base des commissions de courtage externes, des impôts, taxes et droits, ainsi que sur la base de l'écart supplémentaire entre les cours acheteur et vendeur des transactions effectuées par le compartiment suite à la souscription et au rachat d'actions. Le coût supplémentaire est réparti proportionnellement sur le nombre total d'actions souscrites et rachetées. Le conseil d'administration de la sicav a décidé d'appliquer l'anti-dilution levy pour ce compartiment.

Il se peut que certains OPC inclus dans ce portefeuille ne fassent pas l'objet d'une offre publique en Belgique. Consultez votre conseiller financier à ce sujet.

Ce document contient seulement des informations publicitaires, fondées sur les caractéristiques du produit. Avant de souscrire, le client doit prendre connaissance des informations essentielles pour les investisseurs, du prospectus et du dernier rapport périodique. Ils sont mis gratuitement à disposition en néerlandais sur <https://www.dierickxleys.be/fr/fonds-dierickx-leys> et dans les agences de Dierickx Leys Private Bank.

Le résumé des droits de l'investisseur est disponible à l'adresse suivante: <https://www.dierickxleys.be/fr/les-droits-de-l-investisseur>.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en appelant le numéro +32 3 241 09 99. En cas de plaintes, vous pouvez vous adresser à legal@dierickxleys.be. Vous pouvez également vous adresser au service ombudsman du secteur financier à ombudsman@ombudsfin.be. Les présentes informations sont soumises au droit belge et seuls les tribunaux belges sont compétents..